



DETTE AUPRES DE MON EX COMPAGNE

Par **dg33**, le **18/02/2015** à **21:17**

Bonjour, la sécurité sociale m'a remboursé sur des frais médicaux d'orthophoniste sur mon compte alors qu'ils auraient dû le faire sur le compte de mon ex compagne pour notre fils. En effet, ils n'ont pas enregistré son rib. Je ne m'en suis pas rendu compte de suite car je suis à découvert et donc quand je l'ai sû la somme n'était plus sur mon compte la banque l'ayant prise pour combler mon découvert. J'ai donc proposé à mon ex compagne de la rembourser mais malheureusement mon compte étant toujours débiteur je ne peux la rembourser de suite en intégralité ce qu'elle exige. Je lui ait déjà fait un chèque mais elle ne veut pas l'encaisser et me dit qu'elle a déposé plainte auprès de la gendarmerie pour vol et qu'ensuite le dossier va au tribunal. Quel est mon recours pour me sortir de là, sachant que je n'ai aucun bien (une voiture qui ne vaut presque rien) et que je suis tout le temps à découvert avec des crédits en cours? Qu'est ce que je risque?

Par **moisse**, le **19/02/2015** à **08:56**

Bonjour, J'ai donc proposé à mon ex compagne de la rembourser mais malheureusement mon compte étant toujours débiteur je ne peux la rembourser de suite en intégralité ce qu'elle exige. C'est élégant, vous voulez bien mais ne pouvez pas. Franchement il vaut mieux se taire que de sortir cela. Je lui ait déjà fait un chèque mais elle ne veut pas l'encaisser. Elle a tort, même si ce chèque s'avère en bois selon votre situation, cela n'engage à rien de tenter de l'encaisser, soit il y a de l'argent, soit il s'agit d'un cheque sans provision qui va enfoncer le signataire, vous en l'espèce. Quel est mon recours pour me sortir? payer* trouver un sponsorn* engager un dossier de surendettement. Qu'est ce que je risque? Outre le fichage Banque de France, une condamnation pour

détournement de fonds.

Par **dg33**, le **19/02/2015 à 15:20**

merci moisse pour vos lumières. En postant sur ce forum je ne pensais nullement être jugé de la sorte. vous ne savez rien de la situation avec mon ex compagne et je peux vous dire qu'au vu de la façon dont elle s'occupe de nos enfants et du fait que chaque jour elle trouve quelque chose pour me rendre la vie encore plus difficile. D'ailleurs si actuellement mon compte est débiteur c'est que le lendemain de notre séparation elle a souscrit des crédits en notre nom (la loi est de son côté) et je paye tous les mois pour des choses que je n'ai même jamais vu. Grâce à vous j'ai pû apprendre un nouveau mot "ataraxique" merci même si au vu de vos commentaires je ne pense nullement que ce soit votre cas. Bonne journée